

Réduire notre propre impact sur l'environnement et le changement climatique



Avec la volonté de mettre nos paroles et nos actes en cohérence, nous sommes engagé-es dans une démarche d'éco-responsabilité, à travers la réduction de notre propre impact sur l'environnement.

Nos actions pour l'environnement

> Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

Depuis plus de 10 ans, nous réalisons l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre liées à notre activité tout en agissant pour les réduire avec un plan d'action dédié.

Nous avons établi une stratégie de réduction orientée dans deux grandes directions :

> Pratiquer des achats responsables

Solagro privilégie les achats de produits et services éco-conçus :

- ▶ **Matériel reconditionné** (téléphones...)
- ▶ **Papier recyclé ou certifié PEFC** (gestion durable des forêts)
- ▶ **Matériel peu énergivore** (ampoules, réfrigérateur, cafetière, thermos)
- ▶ Nos investissements se poursuivent pour améliorer l'espérance de vie de nos équipements informatiques. La **durée d'usage** de nos ordinateurs est de 4 à 5 ans minimum. Nous nous efforçons d'acheter des accessoires filaires (casque, souris) pour éviter les batteries à recharger.
- ▶ Cafés, thés et tisanes issus du **commerce équitable** et/ou certifiés AB (agriculture biologique).

> Limiter les déplacements et encourager la mobilité douce

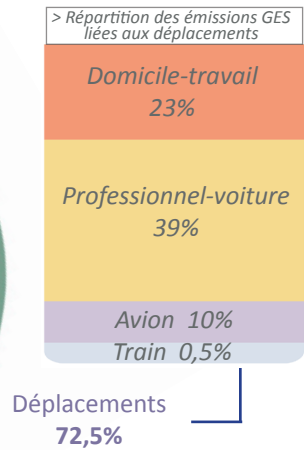
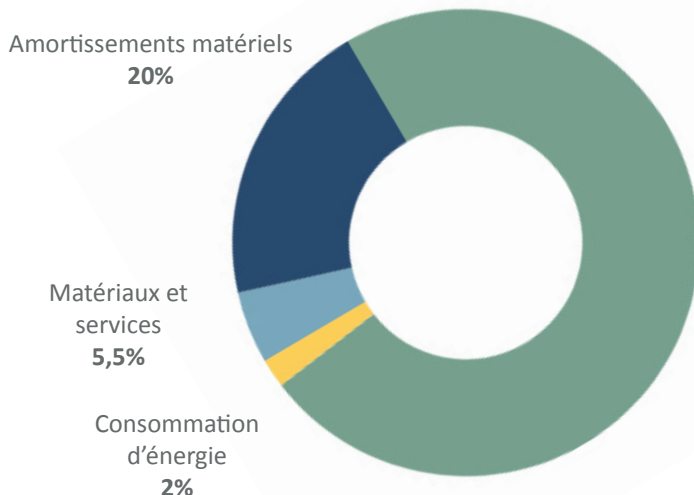
- ▶ Privilégier les **transports en commun** pour les déplacements professionnels des salariés, en ayant recours au train dès que possible.
- ▶ Réduire les déplacements en pratiquant des **visio-conférences et le télétravail**.
- ▶ **Se rapprocher de nos lieux d'intervention** pour limiter les déplacements avec, depuis 2016, un bureau à Lyon, pour les missions localisées dans l'Est et le Sud-Est de la France.
- ▶ Encourager la **pratique du vélo** : installation d'un local à vélo, achat d'un vélo électrique pour les déplacements professionnels dans la Métropole toulousaine et indemnités kilométriques.

Les salariés sont sensibilisés aux **bonnes pratiques**. Ils évitent les impressions inutiles et trient les papiers, cartons, emballages pour leur recyclage, ainsi que les biodéchets. Ils n'utilisent pas de vaisselle ou gobelets jetables. Les emails de l'équipe salariée transitent en local, via un serveur, et sont ainsi beaucoup moins énergivores.

Bilan des estimations des émissions de gaz à effet de serre

61,6

Émissions totales en t_{éq}CO₂



Notre engagement sociétal

> Soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire

Depuis ses débuts, Solagro est partenaire de nombreux réseaux d'économie sociale et solidaire. Solagro soutient des initiatives par une participation au capital social, telles que :

- ▶ la SCIC les Imaginations fertiles, lieu de résidence, de création et de valorisation d'initiatives responsables à Toulouse.
- ▶ la SCIC Citiz, société d'autopartage toulousaine.
- ▶ Enercoop, fournisseur d'électricité d'origine renouvelable.



Solagro dispose d'un agrément ESUS « Entreprise solidaire d'utilité sociale », valable 5 ans de 2021 à 2026.

Elle figure dans la liste des entreprises éligibles pour le LDDS (livret développement durable solidaire) du Crédit Agricole.

> Engagé pour la solidarité climatique

Solagro s'engage, dans le cadre du mouvement pour la solidarité climatique, initié par le GERES, à soutenir des projets de solidarité climatique en France et dans le monde.

En tant que mécène, Solagro apporte un soutien financier au GERES :

- ▶ en effectuant un don,
- ▶ en versant un montant indexé sur les émissions de gaz à effet de serre avec engagement de réduction (24€/ TéquCO₂).



Nos ressources humaines

> Égalité professionnelle et salariale

> Parité

Solagro porte une attention spécifique à favoriser la parité de l'équipe au sein de l'équipe, et des comités opérationnel et de direction.



> Salaires

Depuis 2019, Solagro a mis en place une nouvelle politique salariale qui a pour objectif d'améliorer les points suivants :

- ▶ adapter les niveaux de salaires (nouvelle grille salariale, intéressement);
- ▶ encourager la progression et l'expertise plutôt que « l'ancienneté ».
- ▶ Solagro a mis un point d'honneur depuis ses débuts à limiter les écarts entre le salaire le plus bas et le plus élevé et de faire oeuvre de transparence sur la grille des salaires. Le rapport entre la moyenne des 3 salaires les plus élevés et celle des 3 salaires les plus faibles est de 2,79.



> Charte télétravail

La mise en place d'une charte relative au télétravail permet de limiter les déplacements domicile travail, avec 3 jours par semaine possible.

Cette charte est révisée régulièrement et établie en concertation avec les salariés.

> Bien-être

Solagro veille à la préservation de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en permettant le travail à temps partiel. Dans ses locaux de Toulouse, situés dans un parc paysager de 40ha, elle met à disposition une salle de calme et propose une chorale avec un chef de coeur professionnel, sur le principe du volontariat. Une activité régulière « jeux de société » ainsi que des sorties sportives ont été mises en place par les salarié-es.



> Formation

Solagro attache une importance particulière au plan de formation des salariés qui permet de développer les compétences de l'équipe en adéquation avec ses objectifs.

> Avantages

Les salariés bénéficient de tickets restaurants et d'un accord d'entreprise pour le versement à l'équipe d'une prime d'intéressement si le résultat le permet. Solagro maintient les salaires sans délai de carence en cas d'arrêt maladie et autorise deux jours d'absence pour enfant malade.

> Handicap

Solagro a recours à des entreprises adaptées pour certaines fournitures et services (ESAT).